



Mardi 19 décembre 2023, de 9h30 à 12h30, en visioconférence

Première permanence juridique en ligne

Dans le prolongement de l'accompagnement juridique proposé aux professionnels, l'Agence organise une première permanence juridique assurée par un avocat spécialisé. Elle permet de répondre à une question juridique précise qui se pose dans votre activité. Inscrivez-vous pour réserver votre créneau !

Une permanence juridique pour répondre à vos questions en droit de l'édition, droit d'auteur et droit des contrats

Cette permanence aura lieu en visioconférence, le mardi 19 décembre de 9h30 à 12h30, avec Maître Simon Rolin, avocat en droit de l'art et de l'édition, qui exerce au sein du [Cabinet d'avocats Alexis Fournol](#).

Elle s'adresse en particulier aux maisons d'édition, auteurs et autrices installé.e.s en région qui rencontrent une problématique juridique précise en droit de l'édition, droit d'auteur ou droit des contrats.

Inscription et informations pratiques

- Consultation gratuite et inscription obligatoire
- Inscription via le formulaire suivant : [cliquez-ici](#)
- Durée entre 20 et 30 min
- Des documents ou pièces utiles pourront être transmis en amont du rendez-vous
- Cette consultation juridique ne pourra donner lieu à la rédaction d'un acte ou d'un contrat

Contact

Pour toute question, n'hésitez pas à prendre contact avec Alice Cornu, chargée de mission pôle économie du livre : a.cornu@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org

Crédit visuel : [Pixabay](#)

